

ORGANISATEUR(S) : PROFESSION SPORT & LOISIRS 64

THÈME : LE FONCTIONNEMENT D'UNE ASSOCIATION, LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES



Initiation



Gratuit



2 heures 30



Présentielle

PUBLIC / CONDITIONS D'ACCÈS

Tout public bénévole, pas de condition particulière d'accès

DESCRIPTIF DE LA FORMATION

Voici des exemples de questions qui seront abordées :

Responsabilité civile, responsabilité pénale, obligations d'assurance, etc.

Les associations sont soumises à des contraintes générales, mais aussi en fonction de leur secteur d'activité : qui est responsable en cas d'accident ? Quels risques sont encourus par le président, le salarié ?

Je viens de prendre la présidence de l'association, suis-je responsable des actions engagées par mon prédécesseur ? Suis-je responsable des actes des adhérents de l'association ?

Je suis président d'une association, dois-je souscrire une assurance particulière ?

L'association que je préside souhaite organiser un grand concert, dois-je en informer notre assurance et prendre une garantie organisateur de spectacle ? Si un spectateur se blesse, suis-je responsable ?

Au cours d'une manifestation que l'on nous avait demandé d'animer, notre sonorisation et nos éclairages ont été endommagés. L'organisateur ne veut pas nous les rembourser...

Quels sont nos droits ?

DATE(S) DE LA FORMATION

12 décembre 2024
18h15 - 20h45

LIEU DE LA FORMATION

11 allée de Glain
Maison des Associations
64100 Bayonne

POUR S'INSCRIRE

- 05 59 44 74 10
- mda@bayonne.fr

STRUCTURE FORMATRICE

- PROFESSION SPORT & LOISIRS 64
- Voir la présentation de cette structure